

institutions fédérales qui poursuivent des recherches comprennent les ministères de l'Agriculture, des Forêts, des Pêcheries, des Mines et des Relevés techniques, de la Défense nationale, de la Santé nationale et du Bien-être social, et du Nord canadien et des Ressources nationales, ainsi que le Conseil national de recherches et des sociétés de la Couronne comme l'*Atomic Energy of Canada Limited*. Des commissions représentatives de tout le pays empêchent le chevauchement des travaux des organismes nationaux de recherches.

Le travail scientifique du ministère de l'Agriculture est décrit au chapitre IX du présent volume, et les recherches de la Commission des grains, au chapitre XIX, le travail spécialisé de recherches scientifiques sur les forêts, au chapitre X, les services scientifiques relatifs aux ressources minérales assurés par le ministère des Mines et des Relevés techniques, au chapitre XI, les travaux de recherches du ministère des Pêcheries, au chapitre XIII, ceux du Service canadien de la faune du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, au chapitre I, ceux du Conseil de recherches pour la défense, au chapitre XXV, ceux du Conseil national de recherches, aux pp. 376-384 et les recherches atomiques, aux pp. 384-390.

Sous-section 2.—Organismes provinciaux

Le petit nombre des organismes provinciaux de recherches n'est pas un signe d'indifférence de la part des provinces. La plupart des services provinciaux peuvent consulter les laboratoires universitaires, surtout au sujet de problèmes industriels et agricoles régionaux. Plusieurs ministères ont des locaux pour effectuer eux-mêmes des recherches dans leur propre domaine ou encouragent financièrement les étudiants intéressés à ce domaine ou à d'autres. L'agriculture est particulièrement bien servi vu sa grande importance comme industrie d'exportation, mais les provinces s'intéressent aussi vivement à leurs autres ressources naturelles. Leurs travaux portant sur l'agriculture, les forêts, les mines et la pêche sont expliqués brièvement aux chapitres concernés (voir l'Index).

Nova Scotia Research Foundation.—Cet organisme a été institué par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en 1946 afin d'aider les gens de la province, grâce à un supplément d'aide scientifique et technique, à trouver de nouveaux et meilleurs moyens d'utiliser les ressources forestières, marines, agricoles et minières et de développer les industries appelées à les transformer. L'organisme s'efforce de coordonner et de pousser les travaux scientifiques portant sur les problèmes et les ressources de la province. Il aide les universités, collèges, groupes de recherches, industries, ministères provinciaux et fédéraux et simples particuliers en fournissant de l'équipement, des subventions, des bourses d'études, des adjoints de laboratoire et des assistants engagés pour l'été, des services de bibliothèques, de cartographie, de photogrammétrie et de traduction, et des renseignements techniques. Il a aidé ou collaboré à des travaux relatifs à la production de nouvelles variétés de plantes et de bactéries de nodules radicaux, aux antibiotiques, aux volailles, à la culture de bleuets, aux appareils de chauffage au charbon, à la constitution et à la gazéification du charbon, à la vérification non destructive de l'équipement minier, à l'utilisation de l'anhydrite, de la diatomite, des déchets de poisson, du gypse, des algues, des scories, des croûtes de bois et des matières fertilisantes. Il a fait des relevés portant sur la géophysique, la géologie, la pollution de l'air, les algues, les aphidiens des forêts, l'écologie forestière et la génétique; il a aidé à des études sur les cycles nutritifs des lacs, sur la cristallographie radiologique et sur les pressions qui s'exercent dans les couches souterraines. Son service de géophysique possède l'appareillage nécessaire pour effectuer toutes sortes de recherches intéressant la magnétométrie, la gravimétrie, la sismologie, l'électromagnétisme et la résistivité. La Division des services techniques donne gratuitement des renseignements aux industries de la province et met à leur disposition ses services de recherche et de perfectionnement dans les domaines de la physique, de la chimie, et du génie, y compris la technique appliquée.